

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE	Rubens UM NYOBE
Ernest OUANDIE	Afana OSSENDE
Abel KINGUE	Monseigneur Albert NDONGMO

Objet : Affaire Théodore Iseleki BOTOKO
Dossier n° 2010 – B1 – 584.

Le 06 février 2011.

Monsieur le Président du Tribunal de BERTOUA,

La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme et les organisations de défense des libertés au Cameroun réitèrent leur protestation énergique contre les violations flagrantes des Droits de l'Homme et de la personne contenus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, par le gouvernement camerounais qui perpétue la violence sur le paisible citoyen **Théodore Iseleki BOTOKO**, réfugié congolais, devant comparaitre arbitrairement devant le Parquet de Bertoua, le 18 février 2011, sans assistance des Nations Unies dont il est porteur de la carte de réfugié (n° CMR/PROT/YDE/C/03206/08) et librement accepté par le gouvernement camerounais, son pays de refuge.

Aussi, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme demande que la sécurité physique et matérielle de **Mr Théodore Iseleki BOTOKO** soit protégée par l'intervention urgente du bureau des Nations Unies au Cameroun et qu'il soit mis fin aux exactions arbitraires dont il fait actuellement l'objet.

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, le Président fondateur,
Professeur Kapet de BANA,
Président d'Honneur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.),
Chargé de mission en tant qu'en Ambassadeur itinérant.

Destinataires :

- Paul BIYA
- Gouvernement camerounais
- Gouvernements africains
- Union Africaine
- Nations Unies
- Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies
- UNESCO
- Union Européenne
- PNUD
- OMS
- Presse africaine et internationale
- Organisations de défense des Droits de l'Homme :
 - Amnesty International
 - Union Inter africaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.)
 - Fédération Internationale des Droits de l'Homme (F.I.D.H.)
 - Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (A.C.A.T.)
 - Human Rights Watch (H.R.W.)
 - Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.R.A.)
 - Secours Populaire Français.

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM : tokamkaptu@orange.fr
Correspondance nationale :

- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – acrpac@yahoo.fr
 - Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56 –
 - Courriel : hmr_odh@yahoo.fr Site : www.odh.cmonsite.fr
 - OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousseri. Cameroun
Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : os_civile@yahoo.fr
 - Correspondance à Genève : Association Maison de l'Afrique à Genève (MAGE) :
19, rue du Perron - 1204 Genève – Suisse tel : +41 22 311 26 30 +41 70 633 38 33 – mail : info@maison-afrique-geneve.org
Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : africa@smol.org

Correspondance du 05 février 2011

Bonjour Mr le Président de la Ligue des droits de l'Homme.

faisant suite à l'aimable mail reçu de la part du Secrétaire de la Ligue camerounaise des droits de l'homme en date du 20 janvier dernier au sujet de l'affaire du réfugié politique THEODORE ISELEKI qui a été victime du vol de son champ de maïs à Bertoua par des hommes en uniformes et pour laquelle votre institution a marqué son accord pour lui apporter assistance en justice.

Je vous prie de trouver en annexe à la présente le fond de son dossier pendant au Parquet de Bertoua et où l'affaire est programmée pour une audience publique le 18 février.

Il est à signaler que ce champ du maïs avait été réalisé avec un micro crédit bénéficié par la victime auprès du HCR en vue de son intégration au Cameroun. Cet infortuné qui déclare subir de menaces de mort de la part de ses prédateurs craint pour sa survie et a piqué une crise d'hypertension depuis une semaine. Il est actuellement admis en soins intensifs à l'hôpital de la Croix Rouge Camerounaise.

Il y a lieu de craindre que le pire ne lui arrive lors de la tenue de cette audience pour laquelle nous sollicitons le concours de votre institution et de toutes les autres mises en copie de ce mail.

Veuillez également trouver ci-dessous un article de presse publié par le quotidien Le Germinale en vue de votre édification.

Le numéro téléphonique de THEODORE ISELEKI:
+237. 22.623.178 / 22. 128.796

Tout en vous en remerciant d'avance.

Pasteur Evangéliste Jean Paul BWANA

Président Honoraire de la Ligue Des droits de l'Homme/ Ex ZAIRE (Rd CONGO)

Correspondance du 20 janvier 2011.

BONJOUR,

Nous avons bien reçu votre message transmis au Professeur Kapet de BANA concernant l'affaire de Mr Théodore BOTOKO et souhaitons avoir tout le dossier de l'affaire pour élaborer une stratégie d'intervention efficace.

Dans cette attente, nous vous souhaitons bon courage et tenez-bon face aux détracteurs des libertés fondamentales au Cameroun.

La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme se tient à vos côtés.

Le secrétariat

-----Message d'origine-----

De : JEANPAUL BWANA [<mailto:jpbwana@yahoo.fr>] Envoyé : mercredi 19 janvier 2011 15:41 À : africa@smol.org; Théodore Iseleki; goden misabiko; asadhokat@ic-lubum.cd; asadhokin@yahoo.fr; George kapiamba; courrier.auditeurs@rfi.fr; webmaster@rfi.prosodie.net; fr@voanews.com; colette.braeckman@lesoir.be; eric mwamba; info@allafrica.com; commissioner@coe.int; tb-petitions@ohchr.org Cc : berthe ebenye; Bienvenue Croixrougecamerpromid Objet : Protection des droits de réfugiés Camerounaise

Bonjour Monsieur le Président,

Je vous adresse le présent mail pour vous soumettre le cas d'un réfugié politique congolais, Mr Théodore BOTOKO, qui a été victime d'une violation de ses droits, tel que vous aurez à le découvrir dans l'article publié à cet effet et dont lien net ci-dessous:

Il a fait un champ de Maïs à Bertoua et un homme en uniforme le lui a ravi arbitrairement et tous deux se retrouvent en justice.
Etant indigent, il n'a pas de moyens pour supporter les honoraires d'un avocat.

C'est dans ce cadre précis que je me permets de soumettre son cas à la Ligue des droits de l'homme du Camerounaise pour une assistance en justice et la défense de ses droits violés.

ARTICLE:

<http://www.camer.be/index1.php?art=11720&rub=11:1>